

# CCAS DE CHAMBERY

## PROCES VERBAL

### CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six et le mardi dix mars à 14 heures, le conseil d'administration du CCAS de Chambéry, convoqué légalement par lettre adressée le 06 mars 2026 à chacun de ses membres, s'est réuni à son siège, sous la présidence de M. REPENTIN, Président du CCAS.

Etaient présent(e)s :

M. REPENTIN, Président du CCAS

Mme FAVETTA SIEYES, Vice-Présidente

Mmes ALVERHNE, BONILLA, COLIN-COCCHI, KREUTER, MYARD-DALMAIS, RAMBAUD, TAMBURINI

MM DE BOISRIOU, PERROTTON

Etaient excusé(e)s :

Mmes BOUROU (donne pouvoir à Mme BONILLA), PERRENES, COLIN-JORE (donne pouvoir à Mme COLIN-COCCI), VERDU (donne pouvoir à Mme MYARD-DALMAIS),

MM. GACHET (donne pouvoir à Mme RAMBAUD), NOBLECOURT

Après constatation du quorum, et des pouvoirs, M. REPENTIN propose d'aborder les sujets inscrits à l'ordre du jour.

Le président du CCAS sortira avant le vote de chaque compte administratif.

Le powerpoint présenté en séance est joint au présent compte-rendu.

|     | TITRE   | RAPPORTEUR | DEBAT   | VOTE   | DECISIONS  |
|-----|---|------------|---|--|--|
| 1.1 | BUDGET HEBERGEMENT<br>COMPTE DE GESTION<br>2025           | F Filliol  | Le compte administratif est en conformité avec le compte de gestion.  | Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité  | Le conseil d'administration à l'unanimité des membres présents et représentés :<br>- Approuve le compte de gestion 2025 de Monsieur le Trésorier principal relatif au budget hébergement     |
| 1.2 | BUDGET HEBERGEMENT<br>COMPTE ADMINISTRATIF<br>2025        | F Filliol  | Les recettes et dépenses sont en hausse du fait de l'augmentation du taux d'occupation, de l'assurance DAB et des coûts de maintenance.<br>Résultat 2025 : Déficit de 30 000 €, avec le résultat cumulé, le résultat est à 0 €  | Le président du CCAS se retire avant la mise au vote du présent rapport<br><br>Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité | Le conseil d'administration à l'unanimité des membres présents et représentés :<br>- Approuve le compte administratif 2025 du budget hébergement   |
| 1.3 | BUDGET HEBERGEMENT<br>AFFECTATION RESULTAT<br>2025        | F Filliol  | Résultat 2025 : Déficit de 30 000 €, avec le résultat cumulé, le résultat est à 0 € donc pas d'affectation de résultat.   | Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité  | Le conseil d'administration à l'unanimité des membres présents et représentés :<br>- Approuve l'affectation du résultat de fonctionnement et d'investissement du budget hébergement          |
| 1.4 | BUDGET AIDE A<br>DOMICILE<br>COMPTE DE GESTION<br>2025    | F Filliol  | Le compte administratif est en conformité avec le compte de gestion.  | Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité  | Le conseil d'administration à l'unanimité des membres présents et représentés :<br>- Approuve le compte de gestion 2025 de Monsieur le Trésorier principal relatif au budget aide à domicile |
| 1.5 | BUDGET AIDE A<br>DOMICILE<br>COMPTE ADMINISTRATIF<br>2025 | F Filliol  | Diminution de l'activité donc baisse de certaines dépenses :<br>12 : baisse des charges (baisse activité, demi traitement)<br>16 : hausse de l'assurance auto collaborateur<br><br>Recette :<br>Il y a une baisse substantielle liée au mode de financement du département : en 2024, il y a eu une régularisation favorable liée à l'activité réalisée en 2022 alors qu'en 2025, l'activité réalisée en 2023 l'était beaucoup moins.<br><br>C'est pourquoi il est proposé de reporter un excédent sur 2026 afin d'anticiper la régularisation du département liée à l'activité 2024 qui risque d'être moins favorable<br>Résultat : déficit de 15 959, 93 €<br>Report d'excédent : 115 000 €<br>Résultat après report : excédent de 99 040,0 7 € | Le président du CCAS se retire avant la mise au vote du présent rapport<br><br>Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité | Le conseil d'administration à l'unanimité des membres présents et représentés :<br>- Approuve le compte administratif 2025 du budget aide à domicile   |

|      |   |           |  |  |   |
|------|---|-----------|--|--|---|
| 1.6  | BUDGET AIDE A DOMICILE AFFECTATION RESULTAT 2025          | F Filliol |  | Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité  | Le conseil d'administration à l'unanimité des membres présents et représentés :<br>- Approuve l'affectation du résultat de fonctionnement et d'investissement du budget aide à domicile       |
| 1.7  | BUDGET SERVICES PARAMEDICAUX<br>COMPTE DE GESTION 2025    | F Filliol | Le compte administratif est en conformité avec le compte de gestion.   | Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité  | Le conseil d'administration à l'unanimité des membres présents et représentés :<br>- Approuve le compte de gestion 2025 de Monsieur le Trésorier principal relatif au budget aide à domicile  |
| 1.8  | BUDGET SERVICES PARAMEDICAUX<br>ERRD 2025                 | F Filliol | Sur le chapitre 12, la hausse est liée à l'augmentation des cotisations CNRACL<br>Ssiad : déficit de 9 717 €<br>Esad : excédent de 84 994 €<br>Soit un résultat 2025 de fonctionnement de 75 277 €   | Le président du CCAS se retire avant la mise au vote du présent rapport<br><br>Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité | Le conseil d'administration à l'unanimité des membres présents et représentés :<br>- Approuve l'ERRD 2025 du budget services paramédicaux   |
| 1.9  | BUDGET SERVICES PARAMEDICAUX<br>AFFECTATION RESULTAT 2025 | F Filliol | Affectation de résultat de fonctionnement :<br>Compte 106868 – Réserve de compensation des déficits : +41 607,09 €<br><br>Compte 1108 – report à nouveau : 546 271,50 + 75 276,84 € = 621 998,34 €   | Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité  | Le conseil d'administration à l'unanimité des membres présents et représentés :<br>- Approuve l'affectation du résultat de fonctionnement et d'investissement du budget services paramédicaux |
| 1.10 | BUDGET EHPAD LES CLEMATIS<br>COMPTE DE GESTION 2025       | F Filliol | Le compte administratif est en conformité avec le compte de gestion.   | Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité  | Le conseil d'administration à l'unanimité des membres présents et représentés :<br>Approuve le compte de gestion 2025 de Monsieur le Trésorier principal relatif au budget aide à domicile    |
| 1.11 | BUDGET EHPAD LES CLEMATIS<br>ERRD 2025                    | F Filliol | Sur les EHPAD Clématis et Charmilles, il est constaté une hausse du coût de la blanchisserie suite au nouveau marché notifié en mai 2025, une grosse facture d'eau (fuite) aux Clématis qui a déclenché le remplacement des chasses d'eau.<br><br>12 : hausse liée à Hublo et à l'interim<br><br>16 : le bâtiment des Clématis a 16 ans, ce qui nécessite des besoins de maintenance et de réparation plus important.<br><br>Recettes : taux d'occupation en baisse (décès important en début d'année) et c'est ensuite difficile à rattraper sur le reste de l'année.<br><br>Hausse des Crédits Non Reconductibles (CNR) / 2024 : fort soutien de l'Etat mais une réunion est prévue au mois de juin 2026 avec l'ARS et le Département compte tenu des déficits constatés pour ces EHPAD. | Le président du CCAS se retire avant la mise au vote du présent rapport<br><br>Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité | Le conseil d'administration à l'unanimité des membres présents et représentés :<br>- Approuve l'ERRD 2025 du budget EHPAD Les Clématis  |

|      |   |           |  |   |  |
|------|---|-----------|--|---|--|
|      |   |           | <p>Il est précisé qu'en 2025, le choix a été fait de ne pas verser 85 000€ de subvention Ville qui alimente la section hébergement au motif que cette section est excédentaire. Cette absence de versement permet aussi de rester déficitaire et par conséquent d'être éligible au versement de futurs CNR.</p> <p>Accueil de Jour Corolle :<br/>012 : baisse liée à de l'absentéisme<br/>Recettes : pas de CNR sur l'accueil de jour</p> <p>Hébergement Temporaire Corolle :<br/>012 : hausse CNRACL et HUBLO<br/>016 : entretien toiture, renouvellement des immobilisations<br/>80% de taux d'occupation conforme au CPOM</p> <p>Le résultat 2025 des EHPAD sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Clématis : déficit de 2 399,79€</li> <li>• Charmilles : déficit de 48 760,76€</li> <li>• Corolle : déficit de 95 914,77</li> </ul> |   |  |
| 1.12 | BUDGET EHPAD LES CLEMATIS AFFECTATION RESULTAT 2025 | F Filliol | <p>Affectation du déficit 2025 de 147 075,32 €</p> <p>A l'issue de l'affectation du résultat 2025, le solde du compte 1190 - report à nouveau (solde débiteur) : 1 214 269 €</p>   | Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité   | <p>Le conseil d'administration à l'unanimité des membres présents et représentés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Approuve l'affectation du résultat de fonctionnement et d'investissement du budget EHPAD les Clématis</li> </ul>   |
| 1.13 | BUDGET PRINCIPAL COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025       | F Filliol | <p>Nouvelle présentation du compte de gestion et du compte administratif applicable au budget en nomenclature M57, travail engagée avec les 3 collectivités qui utilisent le même logiciel de gestion financière (Grand Chambéry, Ville et CCAS de Chambéry).</p> <p>Hausse 011 : traitement des punaises de lit à Calypso et assurance DAB<br/>012 : diminution liée à la baisse des situations particulières, report de recrutement, demi traitement<br/>68 : hausse liée aux demandes de la CRC (provision pour risques contentieux).</p> <p>Déficit de fonctionnement : 61 040,95€ avec le résultat de fonctionnement reporté :<br/>Excédent de 338 548.94 €</p>   | <p>Le président du CCAS se retire avant la mise au vote du présent rapport</p> <p>Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité</p> | <p>Le conseil d'administration à l'unanimité des membres présents et représentés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Approuve le compte financier unique 2025 de Monsieur le Trésorier principal relatif au budget principal</li> </ul> |
| 1.14 | BUDGET PRINCIPAL AFFECTATION RESULTAT 2025          | F Filliol | Affectation du résultat de 338 548.94 € au compte 002.   | Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité   | <p>Le conseil d'administration à l'unanimité des membres présents et représentés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Approuve l'affectation du résultat de fonctionnement et d'investissement du budget principal</li> </ul>            |

|      |   |           |   |   |  |
|------|---|-----------|---|---|--|
| 1.15 | BUDGET PRIMITIF<br>HEBERGEMENT 2026                                   | F Filliol | Calamine :<br>Taux d'occupation 95%<br>Baisse au 012 : test de ne pas remplacer un agent<br>parti en disponibilité mais hausse de l'enveloppe<br>remplacement en parallèle.<br><br>Ma Joie :<br>Taux d'occupation 94% | Mis aux voix, le<br>rapport est adopté<br>à l'unanimité | Le conseil d'administration à l'unanimité des membres<br>présents et représentés :<br><br>- Approuve le budget primitif 2026 du budget<br>hébergement      |
| 1.16 | BUDGET PRIMITIF<br>SERVICE AIDE A<br>DOMICILE 2026                    | F Filliol | Prévision raisonnable de 32 000 heures au vu du<br>réalisé 2025   | Mis aux voix, le<br>rapport est adopté<br>à l'unanimité | Le conseil d'administration à l'unanimité des membres<br>présents et représentés :<br><br>- Approuve le budget primitif 2026 du budget aide à<br>domicile. |
|      | APPROBATION DU<br>PROCES-VERBAL DE LA<br>SEANCE DU 23 FEVRIER<br>2026 |           |   |   | Le conseil d'administration à l'unanimité des membres<br>présents et représentés approuve le procès-verbal du 23<br>février 2026                           |

- ◆ COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 26 FEVRIER 2026 EN VERTU DE LA DELEGATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
- ◆ ACTES PASSES PAR LE PRESIDENT OU LA VICE-PRESIDENTE DU CCAS EN VERTU DE LA DELEGATION DONNEE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Président du CCAS, en cette fin de mandat remercie l'ensemble des administrateurs et les équipes du CCAS pour notamment la gestion de la crise Covid où le CCAS a su faire face, le temps passé dans les diverses instances (CP, CAO, CVS) et l'ensemble du travail accompli par la direction générale et les équipes.

La séance est clôturée à 15h30.